



# Adhérez au SE-Unsa

## Titulaires

CLASSE NORMALE	É C H E L O N S										
	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
Instituteur				146 €	149 €	152 €	160 €	168 €	179 €	195 €	
Pe, Certifié, PsyEN, CFe, Plr, Peps	163 €	165 €	169 €	174 €	179 €	189 €	202 €	216 €	231 €	248 €	
Agrégé	184 €	186 €	199 €	212 €	225 €	241 €	259 €	278 €	295 €	307 €	
Pegc, Ce d'Éps, Ae				149 €	157 €	164 €	173 €	182 €	192 €	203 €	
Bi-admissible	166 €	174 €	184 €	191 €	201 €	216 €	232 €	248 €	259 €		

HORS-CLASSE	1	2	3	4	5	6	7	HeA1	HeA2	HeA3	
Pe, Certifié, PsyEN, CFe, Plr, Peps	213 €	228 €	243 €	263 €	280 €	295 €					
Agrégé	278 €	295 €	307 €					329 €	342 €	360 €	
Pegc, Ce d'Éps	172 €	181 €	192 €	203 €	230 €	247 €					
CLASSE EXCEPTIONNELLE	1	2	3	4	5	HeA1	HeA2	HeA3	HeB1	HeB2	HeB3
Pe, Certifié, PsyEN, CFe, Plr, Peps	257 €	272 €	287 €	307 €		329 €	342 €	360 €			
Agrégé	307 €					329 €	342 €	360 €	360 €	373 €	393 €
Pegc, Ce d'Éps	230 €	249 €	263 €	280 €	295 €						

Cotisations

## Contractuels

indice < 400	105 €	AED/AESH/CuV/Pec	50 €
indice de 401 à 500	137 €		
indice > 500	171 €		

## Situations particulières

Disponibilité, congé parental	41 €
Temps partiel, congé de formation : au prorata du salaire perçu	

## Entrants dans le métier

Étudiant, EAP, AED Prépro	41 €
Stagiaire	89 €

## Retraités

Pension < 1 400 €	105 €
Pension de 1 400 à 1 850 €	129 €
Pension > 1 850 €	139 €

Payable par carte bleue ([se-uns.org](http://se-uns.org)), chèque, prélèvements fractionnés automatiques (en 10 fois maximum d'octobre à juillet sans frais).

## Instructions pour le prélèvement fractionné

- Compléter le mandat de prélèvement ci-dessous
- Dater et signer
- Renvoyer avec le bulletin d'adhésion rempli (au dos), en joignant un RIB ou un RICE

**Crédit d'impôt  
66 % de votre  
cotisation**

## Mandat de prélèvement SEPA CORE

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat SE-Unsa à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SE-Unsa.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

**Paiement : Récurrent**

**Référence Unique Mandat :**  
(Réservé au créancier)

**Veillez compléter tous les champs (\*) du mandat, joindre un RIB ou RICE, puis adresser l'ensemble au créancier**

### Débiteur

Vos Nom Prénom (\*) : .....

Votre Adresse (\*) : .....

Code postal (\*) : .....

Ville (\*) : .....

Pays (\*) : .....

Identifiant Créancier SEPA : **FR16ZZZ401981**

Nom : **Syndicat des Enseignants - UNSA**

Adresse : **209 Boulevard Saint-Germain**

Code postal : **75007**

Ville : **PARIS**

Pays : **FRANCE**

IBAN (\*) :

BIC (\*) :

Le (\*) :

Signature (\*) :

A (\*) : .....

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. ».

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

